



# Pourquoi et comment végétaliser les cours d'école

Végétalisation, désimperméabilisation, cours d'école résilientes... Sous des dénominations différentes, les projets de réaménagement se multiplient. Comment se mettent-ils en place ? À quels enjeux répondent-ils ? Quelle place pour les usagers ? Par Cyril Pouvesle, chef de projet aménagement et transitions écologiques, Cerema Territoires et ville

La cour d'école est un lieu de respiration indispensable à la vie scolaire. Comme le disent nos amis québécois : « pour bien réussir à l'école, mieux vaut ne pas manquer la récréation ». Or ces cours de récréation, parfois en mauvais état, sont souvent des lieux peu amènes, très minéraux, supports d'usages et d'activités peu diversifiés et cantonnés aux jeux de ballon. Certaines n'ont pas été repensées depuis leur conception qui peut dater de plusieurs dizaines d'années, alors que dans le même temps, les modalités pédagogiques et les modes de vie ont considérablement évolué.

## Végétalisation ou désimperméabilisation

Si les projets de réaménagement de cours d'école mettent beaucoup l'accent sur le résultat (la végétalisation ou la désimperméabilisation), ce type de projet est au centre d'un ensemble d'enjeux bien plus vastes. Il s'agit notamment de replacer le bien-être et la santé des enfants au cœur du projet pour permettre l'épanouissement personnel, le développement moteur, psychologique et social. Les temps en extérieur peuvent en effet participer à favoriser l'autonomie, la sociabilité et la créativité, et apaiser le climat scolaire : jeux diversifiés, défoulement, découverte (faire des trous, ramasser des petites branches, des feuilles), détente, coopération...

Sur des aspects plus techniques, dans un contexte d'augmentation et de précocité des vagues de chaleur ou de lutte contre les inondations, ce sont bien sûr les questions d'adaptation aux changements climatiques et de gestion des eaux pluviales qui sont les moteurs de tels projets : favoriser l'effet d'ombrage dans la cour et une infiltration des eaux pluviales à la parcelle pour éviter au maximum les rejets au réseau. Dans certains environnements denses, il peut s'agir également de favoriser la création d'un ensemble d'îlots de fraîcheur.

Enfin, les cours d'école, lieux de proximité et du quotidien, propriété de la commune, peuvent être des terrains d'actions idéaux et visibles pour certaines stratégies communales : développement de la nature en ville, sensibilisation à la biodiversité ou à l'alimentation, adaptation au changement climatique.

## Projet unique

Chaque projet sera différent en fonction de la taille de la cour, de l'environnement, de la motivation des parties prenantes, du budget, etc. Parmi les différents projets déjà réalisés, voici les types d'aménagements qui reviennent souvent :

aménagement favorable à la gestion des eaux pluviales : dans beaucoup de cas, tout ou partie de la couche de revêtement minéral existante sera enlevé pour retrouver de la pleine terre, du BRF bois raméal fragmenté) ou de la végétation. Des solutions d'infiltration, de rétention ou de stockage des eaux pluviales seront proposées, via une noue, un bassin paysager ou un revêtement drainant (en cas d'usage nécessitant un revêtement minéral). Les agences de l'eau peuvent accompagner ce type de projet sous réserve de cette réflexion ;

plantations, coins nature et potagers : il s'agit de planter les trois strates de végétation



et/ou de valoriser l'existant. Les arbres seront notamment les alliés d'un réaménagement favorisant l'ombrage. La mise en place de pelouses, de prairies fleuries notamment dans des espaces moins fréquentés sera aussi privilégiée, de même que des coins nature (favorables à la biodiversité) ou de petits jardins potagers (ou vergers), supports de sensibilisation et de temps éducatif ;

modèles de terrain, jeux naturels et écoles du dehors : la création de buttes propices aux jeux et à la motricité ou des jeux plus naturels (beaucoup mis en place dans le cadre du projet Oasis à Paris) vont permettre de créer un paysage agréable et bien identifiable. Des espaces plus calmes peuvent être aussi créés. Par ailleurs, faire classe à l'extérieur peut nécessiter certains aménagements spécifiques et du mobilier adapté ;

protections solaires et équipements rafraîchissants : pergolas, ombrières, auvents, voilage, extension de préau... Au-delà de la végétation, d'autres solutions pour créer de l'ombrage peuvent être expérimentées. Elles peuvent être couplées à des projets de végétation grimpante par exemple (y compris pour venir faire de l'ombre aux salles de cours). Il peut s'agir également de créer des points d'eau ou des jeux d'eau adaptés.

Une gouvernance aux petits oignons

Pour se lancer dans un tel projet, la concertation avec l'ensemble des parties prenantes est un point fondamental. Il s'agit en effet de faire avec les enfants, les parents d'élèves, les enseignants, les différents services de la collectivité intervenant dans le cadre scolaire et périscolaire (les Atsem, les services d'entretien et de gestion, etc.) pour construire un projet partagé.

Cette concertation peut inclure des temps spécifiques d'implication des élèves. La mise en place d'ateliers sur du temps scolaire ou périscolaire, animés par une association, un cabinet spécialisé ou en interne à la collectivité peut permettre d'aider à définir le projet. Faire un état partagé des usages actuels de la cour peut être très utile par exemple pour que chaque enfant puisse exprimer ses pratiques et besoins mais aussi pour qu'il comprenne les besoins des autres. Il s'agit aussi bien sûr d'imaginer les futurs possibles et rêvés. Une fois le projet réalisé, la définition des règles d'usages peut également faire l'objet de temps dédiés et permettre une appropriation ad hoc de la cour et de sa gestion.

Les enseignants et les personnels éducatifs seront également associés pour identifier les besoins, les contraintes, les pratiques dans un premier temps puis pour confronter les idées de projets avec les modalités d'usages et de gestion dans la cour mais aussi dans le bâtiment. Pour cela, plusieurs modalités sont possibles : réunions d'échanges, entretiens préalables avec les parties prenantes, avis sur plan...

Au-delà de la concertation avec les usagers, c'est un projet qui va mobiliser potentiellement beaucoup de compétences de la collectivité (service technique et élus) voire au-delà : éducation, espaces verts et construction notamment. Un pilotage associant l'ensemble des services et parties prenantes est alors nécessaire.

Ces différentes spécificités font que pour les collectivités qui se lancent dans ce type de projet, un temps de maturation est nécessaire. Dix-huit mois paraît être un bon ordre de grandeur de l'idée à la livraison.

Défis à relever

Ne nous y trompons pas : la végétalisation des cours d'école est un sujet clivant. Il est nécessaire de veiller à prévenir les réticences via la pédagogie et la recherche collective de solutions. Trois points sont particulièrement soumis à controverse.

« La nature c'est sale » arrive sans doute en première place dans les difficultés à prendre en compte. Parents, enseignants et auxiliaires, personnels d'entretien peuvent en effet voir d'un mauvais œil la mise en place de surfaces enherbées dans les cours



d'école. Il s'agit donc de veiller à expliquer la démarche, ses bienfaits pour les enfants dans un sens mais aussi de définir des règles de gestion et d'usages de la cour pour éviter « la gadoue » dans la classe. Des solutions existent. En matière d'aménagement, la mise en place de « zones propres » autour du potager ou de coins nature sera probablement souhaitable. Les endroits potentiellement boueux ou terreux peuvent être protégés par du paillage (broyat d'élagage, de la paille ou du BRF) ou de la végétation. Cela permet par ailleurs de conserver l'humidité de la terre et de réduire l'arrosage. On peut aussi, dans le potager, installer des planches de circulation – ce système est ancien mais a fait ses preuves. L'installation d'espaces de « décrottage » (avec paillasons et autres grilles de décrottage) est également possible, permettant un espace tampon entre l'extérieur et l'intérieur. Enfin, en matière d'habillement, les stratégies de type prêt de bottes ou surpantalons peuvent être efficaces. Reste à trouver un endroit où les stocker facilement. En primaire, il peut également être possible de faire se déchausser les enfants en rentrant dans l'école ou de changer de chaussures. Le cas échéant, les espaces peuvent être interdits lors d'épisodes pluvieux via un marquage ou un système de drapeau à mettre en place avec les élèves.

« La nature c'est dangereux » est bon deuxième, voire parfois premier dans les points d'opposition à gérer. Allergies, piqûres diverses, chutes de branche ou racines émergentes... De nombreuses nuisances peuvent être invoquées, oubliant du même coup les effets positifs sur la santé. De manière générale, il y a lieu de contrebalancer les risques avec l'ensemble des avantages dus à la présence de nature. Effet sur le stress, effet cognitif, ombrage (protection UV et chaleur), un ensemble d'avantages sur la santé des enfants est apporté par la présence de nature. Par ailleurs, selon Ben Walschaerts, conseiller sécurité pour les cours d'école de la municipalité d'Anvers, « Augmenter la "compétence de risque" chez les enfants est un défi énorme. Le fait de proposer un environnement surprotégé fait que les enfants ne savent plus gérer les risques. [...] La plupart des accidents surviennent avec des enfants qui se laissent simplement chuter. On grimpe quelque part et puis on se laisse tomber, on lâche prise »

Enfin, la gestion des coins potagers ou des coins nature pendant les vacances scolaires est à prendre en compte très en amont du projet. Ces espaces peuvent présenter des difficultés d'entretien et de récolte l'été quand le bâtiment scolaire n'accueille plus les classes.

Plusieurs modalités sont possibles : plantes aromatiques qui résistent à la période estivale et offrent une plage de récolte plus importante qu'une fructification, petits arbustes fruitiers (framboisiers, groseilliers, etc.), vergers qui demandent moins d'entretien de la part des élèves/des équipes pédagogiques que les potagers, plantation de vivaces dans la mesure du possible, qui restent en place plusieurs années demandant moins de gestion et d'entretien. Dans tous les cas, il s'agit de faire le lien avec les acteurs qui sont susceptibles d'utiliser les locaux en été ou d'y venir pour y réaliser une activité de jardinage (centre de loisirs par exemple), ou d'associer d'autres acteurs (parents d'élèves, associations) qui pourrait être intéressés pour gérer les espaces l'été.

Le Cerema s'implique dans l'émergence, l'accompagnement et le suivi de certains projets de cours d'école car ces types de projets sont particulièrement emblématiques en matière de transition écologique. Ce sont des projets très globaux, à la gouvernance complexe, qui demandent de prendre en compte une multitude de paramètres. Et pourtant, ils participent à créer des environnements quotidiens plus confortables, plus naturels et plus partagés. Ne doutons pas qu'ils en recueilleront les fruits.

focus

Alain Lefebvre, directeur du cadre de vie de la ville de Dunkerque : « On passe d'une cour à surveiller à une cour à « animer » »



Quelles sont les caractéristiques de votre projet de rénovation de la cour de l'école de la Porte-d'Eau ?

Ce premier projet de rénovation de cour d'école, d'une surface d'environ 3 000 m<sup>2</sup>, a été mené tambour battant sur une année, de l'idée à la livraison (hors plantations). On peut mettre en avant deux points essentiels : le volet écologique avec une large place à la nature (trois fois plus qu'avant, d'un sixième à la moitié de la surface), à la biodiversité et à une gestion intégrée des eaux pluviales (désimperméabilisation et infiltration), et le volet usages avec une cour mieux partagée et qui devient un outil éducatif en soi (école du dehors, sensibilisation au développement durable). Une des originalités est le fort accent mis sur le développement créatif et artistique pour les enfants qui ont la possibilité de s'exprimer sur les murs et au sol. Pour les équipes éducatives, on passe d'une cour à surveiller à une cour à « animer », dans le dialogue avec les enfants. À noter également que l'entrée des élèves se fera désormais par la façade adossée à un parc urbain de manière à en éloigner la circulation.

Comment avez-vous été accompagné ?

Le Cerema était présent dès le départ pour accompagner la ville dans la définition des objectifs, sur quelques points de diagnostic technique (eaux pluviales notamment) ou sur le diagnostic d'usages avec l'agence d'urbanisme qui accompagnait également la concertation avec les enfants, les équipes éducatives et les enseignants. Sur la base de ces travaux, Phytolab a pris le relais pour la maîtrise d'œuvre avec une approche intégrée en matière de paysage, design et architecture. Un marché à bons de commande avec ce cabinet permettra le cas échéant des interventions dans d'autres écoles de la ville. La partie maîtrise d'œuvre d'exécution est prise en charge par la ville. Les coûts d'ingénierie sont de 50 000 euros et les travaux de 225 000 euros HT pour le volet VRD, espaces verts, et 100 000 euros HT pour la partie auvent, ossature et cabane. Soit un coût total de 120 à 130 euros/m<sup>2</sup> HT.

Y a-t-il des éléments sur lesquels vous êtes particulièrement attentifs ?

Nous sommes vigilants à ce que les enfants et l'équipe éducative s'approprient la cour. Pour cela, la concertation est fondamentale. Il s'agit de bien expliquer le projet et ses bienfaits pour les enfants. En matière de gestion, un des enjeux est l'intervention minimale des services de la ville. De nombreuses tâches d'entretien doivent pouvoir se faire avec les enfants dans une perspective pédagogique. Concernant l'ouverture au public, l'objectif sera de faire en sorte que la cour puisse être utilisée, en dehors du temps scolaire ou périscolaire, sous la responsabilité d'une association ou d'une structure identifiable.

Commentaires

